



## Conférence régionale des acteurs de prévention et de lutte contre la pauvreté en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

La quatrième conférence régionale des acteurs pour la lutte contre la pauvreté en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, s'est tenue ce mercredi 13 janvier en présence de Christophe Mirmand, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône, de Marine Jeantet, déléguée interministérielle à la lutte contre la pauvreté et de Joëlle Chenet, Commissaire à la lutte contre la pauvreté en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Organisée à distance en raison de la crise sanitaire, cette conférence a réuni plus de 160 acteurs du territoire de la lutte contre la pauvreté.

La Stratégie pauvreté repose sur deux principaux axes :

- **Prévenir la reproduction de la pauvreté,**
- **Permettre d'en sortir par le travail et l'emploi** en levant tous les freins qui s'y opposent.

Les résultats encourageants de la Stratégie pauvreté en région Provence-Alpes-Côte d'Azur ont ainsi pu être présentés.

Depuis octobre dernier, la Stratégie pauvreté a, en effet, été renforcée par des moyens supplémentaires :

- **des aides monétaires ont été accordées aux bénéficiaires de minima sociaux** (341 000 foyers et 420 000 enfants concernés dans notre région) aux jeunes et aux étudiants boursiers ;
- **une augmentation massive des moyens dévolus à l'accompagnement vers et dans l'emploi ;**
- **un renforcement des moyens pour assurer des conditions de logement et d'hébergement et prévenir les impayés de loyers.**

### ■ **Un bilan encourageant en Provence-Alpes-Côte d'Azur**

### ➤ **Un dialogue fructueux avec les collectivités**

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à [pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr](mailto:pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr)

**Service de la Communication Interministérielle**

04 84 35 40 00 | [www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr) | [www.paca.gouv.fr](http://www.paca.gouv.fr)





En 2020, tous les conseils départementaux de la région ont renouvelé leur convention de prévention et de lutte contre la pauvreté avec l'État et ont multiplié les initiatives locales. **L'État a financé la moitié des 25,6 millions d'euros contractualisés avec les collectivités.** Les Métropoles de Marseille, Toulon et Nice se sont également engagées à mettre en œuvre des mesures d'accompagnement de la crise.

➤ **Le développement de l'insertion par l'activité**

**11 000 personnes bénéficient des Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE)** pour un montant total de 61 millions d'euros. Pendant la crise sanitaire, le soutien aux SIAE s'est élevé de 6,7 millions d'euros.

■ **Des initiatives locales et d'innovation**

La crise que nous traversons a suscité nombre d'innovations locales.

- **Dans le champ de la lutte contre la précarité alimentaire, des solidarités locales ont été largement soutenues par l'État. 13 millions d'euros ont été déployés en 2020** (contre un million d'euros en 2019) **pour soutenir les initiatives en Provence-Alpes-Côte d'Azur.**
- **32 points conseils budget ont été créés.** Ils ont vocation à **prévenir le surendettement** et à s'articuler avec les structures d'accès aux droits portés par les Conseils départementaux, les centres communaux d'action sociale (CCAS), les maisons France Services ;
- **Des subventions de deux millions d'euros ont bénéficié à une centaine de projets** issus en grande partie des groupes de travail régionaux de la Stratégie pauvreté.
- À Châteaurenard, un relai d'assistantes maternelles favorise l'accès à l'emploi des femmes isolées en offrant une modalité de garde d'enfants souple et réactive.
- Dans les Bouches-du-Rhône, un lieu d'hébergement va démarrer en février 2021 pour **accueillir et accompagner une soixantaine de femmes victimes de violences et leurs enfants.**

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à [pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr](mailto:pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr)

**Service de la Communication Interministérielle**

04 84 35 40 00 | [www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr) | [www.paca.gouv.fr](http://www.paca.gouv.fr)





■ **Focus sur trois thèmes mis en avant lors de cette conférence :**

- **Manger d'abord mais manger mieux :** la lutte contre la précarité alimentaire est une réponse à un besoin fondamental, mais aussi une question de santé et d'écosystèmes locaux qui se traduisent en particulier dans le volet social des plans alimentaires territoriaux.
- **Confinements, déconfinements :** soutenir les parents, protéger les enfants, aide à la parentalité : l'émancipation des familles passe par la construction de démarches au plus près des habitants et suscite des passerelles entre les acteurs du social, de la santé, de l'éducation.
- **Emploi et l'inclusion, des solutions pour chacun, une réussite pour tous : le lancement du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE)** est un enjeu important. Pilier de la stratégie pauvreté, il vise à amplifier les collaborations entre les acteurs des territoires autour – ou avec l'appui – des Conseils départementaux pour faciliter un parcours pour les personnes en difficultés vers l'emploi. Ceci passe par le renforcement de la coordination opérationnelle des professionnels de l'ensemble des acteurs concernés organisés dans un consortium.

Dans le cadre du plan de relance, différents appels à projets ou à manifestation d'intérêt sont lancés ou vont l'être : notamment un appel à projet concernant les associations de lutte contre la pauvreté ou encore un autre sur l'hébergement.

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à [pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr](mailto:pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr)

**Service de la Communication Interministérielle**

04 84 35 40 00 | [www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr) | [www.paca.gouv.fr](http://www.paca.gouv.fr)

